

Mobilité Insertion Professionnelle (MIP)

Contexte :

L'accès à la mobilité par l'obtention du permis de conduire catégorie B est un élément essentiel de l'insertion sociale et professionnelle, mais la connaissance de soi et des ressorts qui permettent d'avancer n'est pas moins importante.

Public visé

Tout public ne possédant pas le permis de conduire de catégorie B.

Pré requis

- Test d'évaluation théorique permettant de mesurer la capacité du candidat à intégrer un apprentissage intensif du code de la route.
- Test d'évaluation pratique permettant d'évaluer le nombre d'heures de conduites en vue de la réussite à l'examen pratique du permis de conduire, boîte manuelle. Sont retenus les candidats ayant une évaluation inférieure à 40 heures.
- Entretien préalable, permet de révéler la motivation et les freins périphériques à prendre en compte lors de la formation.
- Afin d'obtenir un numéro NEPH nécessaire à l'inscription aux examens code de la route et conduite :
 - Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
 - Justificatif journée d'appel (si moins de 25 ans) – JAPD ou JDC *
 - Photocopie de l'ASSR2** (élève ayant moins de 21 ans)
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Si hébergé : Pièce d'identité de l'hébergeant et Attestation d'hébergement
 - Si candidat étranger : carte de séjour, carte d'identité ou passeport étranger valide

Accès aux personnes en situation de handicap

Les conditions d'accès à la partie théorique de la formation pour les personnes en situation de handicap sont étudiées au cas par cas. La personne signale sa situation de handicap lors de son inscription. Elle est recontactée par la coordinatrice de la formation pour étudier la mise en place les aménagements nécessaires.

L'accès à la partie pratique sera étudié au cas par cas.

Objectif général

Préparer à l'examen du permis de conduire de catégorie B et acquérir des connaissances et des outils sur la connaissance de soi pour identifier les blocages, lever les freins et augmenter son pouvoir d'agir.

Déroulé

Formation en présentiel organisée en 36 journées de 7 heures.

Le module 1 se déroule sur 6 journées, le module 2 se déroule sur 14 journées, le module 3 se déroule sur 16 journées.

* JAPD : Journée d'appel de préparation à la défense – JDC : Journée Défense et Citoyenneté

**ASSR2 : Attestation scolaire de sécurité routière niveau 2

Méthodes et moyens pédagogiques

Toute méthode permettant la facilitation de l'apprentissage : la méthode active est privilégiée.
Alternance d'apports théoriques et de mise en situation.

Animation de la formation par quatre professionnels expérimentés : une chargée de mission formée aux ateliers du changement et trois enseignants de la conduite (Titulaire du BEPCASER ou du titre professionnel ECSR).

Box code de la route, vidéoprojecteur, livret d'apprentissage remis à chaque participant et accès à abonnement individuel ICICODE, quatre véhicules auto-école double commande (3 boîtes manuelles et 1 boîte automatique).

Contenu

Module 1 : identifier les blocages, lever les freins et augmenter son pouvoir d'agir.

- Qui sommes-nous ?
- Biologie des comportements sociaux : les 3 cerveaux
- Plaisir
- Estime de soi
- Savoir s'installer du bien être en toutes circonstances
- Gestion du stress
- La motivation
- Dans ta voix et dans ton corps
- Mes compétences

Module 2 : Préparation de l'épreuve du Code de la Route

- La loi et la circulation
- Le conducteur
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule
- Documents, passagers, chargement
- Equipements de sécurité des véhicules
- Mécanique et sécurité
- La Route
- Les autres usagers
- Règles et environnement
- 1ers secours notions générales

Module 3 : Préparation de l'épreuve pratique (conduite)

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Animateurs.trices de la formation

Cette formation est animée par une chargée de mission formée aux ateliers du changement et de trois moniteurs d'auto-école.

Le développement des compétences des moniteurs d'auto-école est assuré par le coordinateur d'enseignements de la sécurité routière et de la conduite automobile.

Mise en place de la formation

Cette formation est mise en place en inter et intra structure à partir de 8 participants. Les dates et lieux sont à déterminer avec le client.

Délai d'accès

Après vérification de l'éligibilité de la personne, en moyenne le temps de réponse est d'un mois, suite à la réception du questionnaire préalable par l'organisme de formation. La formation pourra débuter sous réserve d'avoir 8 participants.

Indicateur de performance

En fin d'année, trois indicateurs permettent d'évaluer la performance de cette formation :

- Le niveau de satisfaction des participants sur une échelle de 4 (Pas du tout satisfait à très satisfait)
- Le % de participants ayant obtenu leur code de la route à l'issue de la formation
- Le % de participants ayant obtenu leur permis de conduire à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation

- Obtention du code de la route
- Obtention du permis de conduire

Budget

Formation intra entreprise : 28 920 € pour 8 participants

Formation inter entreprise : 3 650 € par participant.

Inscription et demande

Pour toute demande relative à cette formation : Valérie VIOT, coordinatrice Réseau MAP, 05 55 63 93 20, formations@mef23.fr

Pour s'inscrire, via le site internet mobilite-creuse.fr, onglet « nos formations ».